

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

UNION NATIONALE CONFÉDÉRÉE DES SYNDICATS AGRICOLES

TELEPHONE 141-95 — 157-42

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.13 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.
350.41 Synd. Prod. Légumes p^r Conserve.

Un brin de causette



Si qui a un homme populaire, c'est ben notre ouasin et grand ami : M. Neuville Chamberlain.

Non moins populaire est son parapluie. Un vrai de vrai qui ne le quitte jamais. Et si qu'on voye des parapluies sans Chamberlain, jamais on a vu Chamberlain sans son parapluie, comme de pèlerins sans bâton. Tant lorsqu'il s'embarquait en avion pour Munich, que dans son dernier voyage officiel à Rome et au Vatican, l'avant eu toujours son fidèle riflard sous son bras.

Ne dit-on point que le président de « l'Exposition du Parapluie et du Parasol » qu'allant ouvrir ses portes près de Stresa, l'avait sollicité d'envoyer cet engin légendaire. Ce à quoi le Ministe Anglais avait répondu sèchement dans une lettre : « Mon parapluie est un article sans intérêt, qui ne mérite pas l'honneur que vous voulez lui faire. »

Faute de parapluie historique les organisateurs de l'Exposition n'auront pu qu'à faire encadrer c'te lettre du Premier Britannique.

Tout même — et M. Chamberlain ne me démentira point — les parapluies, par les temps qui fait, c'est des articles qu'ont leur intérêt ! N'est-ce pas que pour s'protéger n'p'tit cu s'donner une contenance. Des articles plus que centenaires, qu'avant abrité ben des générations avant la nôtre et qu'en abritera p't'être encore d'autres, malgré les caprices de la mode...

Car la mode, si qu'elle change chaque année la longueur du manche, la forme, ou la couleur, n'en a point aboli la raison d'être. Pas plus qu'elle n'empêchera la flotte de tomber.

Si que la pluie est embrouillante pour les promeneurs, pour tout ceus qui voyagent, ou qui sont obligés de point rester au sec, elle pouvant devenir une véritable calamité pour nos cultures, un coup qui l'en tombe trop longtemps. En dehors des dangers d'inondations, la hauteur des pluies a une influence considérable sur l'avenir de nos récoltes.

J'en connais qui diront : Dans l'agriculture vous n'êtes jamais contents. L'année dernière vous rouspétiez contre la sécheresse et v'la maintenant que vous allez crier parce qu'il pleut !

Pardi, on a point trouvé la combine de faire tomber la flotte un coup qui fait trop sec...

Pas plus qu'on a inventé de parapluie assez grand pour protéger nos champs contre les éclats du ciel.

Quant au riflard de l'escouade, tout l'monde savent que c'est un engin perdu d'ampuis longtemps.

A moins que M. Neuville Chamberlain n'en dote chaque régiment — et ce sera c'te fois le vrai pépin de la Paix !

maître jannot

Nos pages spéciales

Cette semaine :

**La Famille
et le Foyer**

SEMENCES DE PRINTEMPS

BLÉS --- AVOINES
ORGES
BETTERAVES
TOUTES GRAINES...

Nous consulter au Syndicat

APRÈS LA GELÉE...

Un grand désastre pour le monde agricole

L'année 1938, d'heureuse mémoire, nous avait dotés de la fièvre aphteuse, d'une longue sécheresse et voici qu'à fin Décembre, comme cadeau de Premier de l'An, elle nous a gratifiés d'une terrible et brusque gelée, dont nous mesurons, hélas, aujourd'hui, l'étendue et les conséquences pour nos campagnes...

Nous avons reçu, de toutes parts, des échos de cette vague de froid qui a causé de véritables désastres et nous avons été à même de constater, de visu, ses méfaits.

Les cultivateurs sont dans l'angoisse et se demandent ce qu'ils vont devenir ? Un de nos fidèles adhérents nous prie d'attirer l'attention des Pouvoirs Publics et d'ouvrir les yeux à certains, sur la grande misère de nos campagnes depuis la fameuse date du 18 décembre. Nous le faisons d'autant plus volontiers, que nous avons déjà alerté les parlementaires de la région, afin qu'ils prennent d'urgence les mesures qui s'imposent.

A l'heure actuelle, la culture traverse une période extrêmement grave qui peut la conduire à la ruine. Comme nous l'écrivait ce correspondant, les récoltes sont anéanties : blé, avoine, seigle, choux, navets et trèfle (à part quelques rares petites parcelles) ; les cultures maraîchères sont même détruites.

Les cultivateurs, l'été dernier, n'eurent pas de foin, mais l'automne leur apporta une abondance de fourrage vert, ce qui compensa le déficit. Hélas, maintenant plus rien ! Les réserves de racines sont épuisées en maintes fermes et nous ne sommes qu'à la mi-janvier ! Un grand nombre d'agriculteurs donnent leurs bêtes au boucher, à vil prix, pour ne pas les voir périr. La paille commence à n'être plus abordable et le foin presque introuvable. Le cultivateur tape sur son bas de laine et il est vide...

Si l'on n'y porte remède, le dégoût de la terre ne fera que croître chez les paysans et ils désertent de plus en plus les champs pour l'usine, les grandes villes où les conditions d'existence sont moins rudes et présentent moins d'aléas.

Cette situation n'est pas spéciale à notre département. De nombreuses provinces ont été touchées. Un cultivateur des Côtes-du-Nord nous écrit :

« Nous subissons des pertes très sensibles. Beaucoup de pommes de terre, choux fourragers sont complètement perdus. Les avoines sont toutes à rouspéter, même les blés qui ont très souffert. De nombreux hangars n'ont pu supporter la couche de neige, qui était chez nous de 50 à 60 centimètres. C'est un grand désastre... »

Parcels échos nous viennent de la Sarthe où on se rend compte maintenant, du désastre. « Beaucoup de blés sont gelés ; le mal est grand ; les pertes peuvent s'élever dans ces fermes sarthoises de 5 à 10.000 francs. Il faut peut-être compter autant pour les blés, sinon plus, pour certaines exploitations. »

Si la température devenait favorable, sans excès d'eau et sans fortes gelées, le mal pourrait peut-être s'atténuer. Avec un apport d'engrais azotés, de très bonne heure, on pourrait améliorer le tallage des blés restant et remplir en partie les vides. Certains cultivateurs songent aussi à réensemencer leurs champs, en variétés de printemps ; mais ces semences ne pourront s'effectuer avant la mi-février, dans les terres suffisamment ressuyées, auxquelles il sera bon d'apporter une fumure complète, rapidement assimilable.

À propos des allocations accordées pour calamités agricoles voici quelques renseignements fournis par notre confrère « Le Semeur » :

« La gelée est bien considérée par la loi du 31 Mars 1932 comme calamité agricole pouvant donner droit à un secours.

« Les conditions requises pour béné-

ficier des allocations ont été fixées par le décret du 13 Octobre 1934 et l'arrêté du 19 Octobre 1934, qui ont remplacé le décret du 7 Avril 1933 et l'arrêté du 13 Avril 1933.

« En vertu de ces règlements ministériels, les allocations de solidarité ne sont jamais un droit pour les sinistrés : leur attribution est toujours soumise à l'existence et à l'importance des crédits votés par le Parlement et mis à la disposition de la Caisse de Solidarité.

« Seuls peuvent en être bénéficiaires les agriculteurs (fermiers, métayers ou propriétaires, tel qu'il figure au rôle de l'impôt général sur le revenu, ne dépassant pas 30.000 francs.

« Pour les récoltes la demande d'allocation doit être faite par le cultivateur, qu'il soit propriétaire ou locataire de sa ferme. Pour les bâtiments et immeubles par nature, c'est au propriétaire de faire la demande.

« Donnant droit à l'allocation de solidarité, tous les dégâts causés aux récoltes dont le montant est supérieur à 500 francs et à 20 % de la valeur, à la date du sinistre, des récoltes par nature de cultures, ainsi que ceux dont le montant total atteint ou dépasse 15 % de la valeur moyenne de l'ensemble des produits de l'exploitation en année normale.

« Pour les immeubles, il faut que les dommages soient au moins de 500 francs et dépassent 15 % de la valeur vénale approximative du fonds constituant l'exploitation agricole.

« Le montant de l'allocation, depuis l'arrêté du 18 Octobre 1934, est calculé d'après un pourcentage uniforme, fixé chaque année par arrêté du Ministère de l'Agriculture, en tenant compte de l'importance des crédits budgétaires.

« En aucun cas l'allocation attribuée à chacun des bénéficiaires ne peut dépasser 20 % du montant total des pertes subies ni être inférieure à la somme de 500 francs. »

Ces déclarations, qui doivent être faites individuellement pour chaque cultivateur, à la Mairie du siège de l'exploitation, dans les trois jours francs qui suivent le sinistre, pourrnt être requies encore maintenant, à titre exceptionnel et sur notre intervention. Se hâter de déclarer à la Mairie.

Des remises d'impôts fonciers pourrnt être demandées, avant l'enlèvement des récoltes, soit à titre individuel, soit à titre collectif, par les Maires, au Directeur des Contributions directes.

Nous avons déjà publié en notre Bulletin du 17 Décembre — à la veille de cette brusque vague de froid — toute une documentation sur l'utilisation des blés dénaturés pour l'alimentation du bétail.

La situation actuelle pose le grave problème de l'alimentation du bétail. Nous croyons utile de donner, ci-dessous, quelques indications aux éleveurs disposant encore d'un peu de foin, de betteraves et de topinambours. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de notre ami M. Andouard, directeur de la station agronomique de Nantes.

Il s'agit de rations pour boeufs de 800 à 900 kilos et bovillons de 500 kilos environ, animaux de bonnes races, assez bien dotés pour pouvoir atteindre près d'un kilo d'engraisement par jour, à l'aide d'une bonne alimentation :

Boeufs de 800 à 900 kilos	
Bon foin	9 k.
Betteraves fourragères	30 k.
Topinambours	10 k.
Blé dénaturé ou seigle	4 k. 9

Bovillons de 500 kilos	
Bon foin	6 k.
Betteraves fourragères	25 k.
Topinambours	10 k.
Blé dénaturé ou seigle	5 k.

Ces rations sont suffisamment pourvues de matières azotées pour les besoins des animaux, même si la croissance des bovillons n'est pas complètement terminée. Si le foin est de qualité médiocre, il faut augmenter la proportion de 1 kilo, sans diminuer le poids de l'aliment concentré, blé ou seigle.

Avec ce genre de rations, on peut escompter de rapides progrès et être

prêts à livrer de bonne heure, au printemps, des animaux en bon état.

Encore faut-il disposer de foin et de racines fourragères. Tout le problème est là ! Certains préconisent de donner les rutabagas et les pièces de choux gelés. De toute façon il faut agir avec prudence pour éviter tout accident.

La situation de l'élevage est critique. Celle des céréales en terre n'est pas moins. Toute l'Agriculture est durement touchée...

De toute part, des campagnes françaises monte un même cri d'alarme. Puisse-t-il être entendu de ceux qui ont bien voulu assumer la charge de nous gouverner — qui prétendent donner au pays un nouvel essor économique et financier.

Le premier devoir est de sauver avant tout l'Agriculture en péril !

R. FAIVRE.

Blés gelés

Alors que le mois de novembre et la première quinzaine de décembre avaient été marqués par une température anormalement élevée, le thermomètre descendait brusquement au-dessous de zéro dans la nuit du 17 au 18 décembre et atteignait, la nuit suivante, des minima oscillant dans la région entre -12 et -15. Surprises en pleine végétation la plupart des plantes de grandes cultures subirent des dégâts considérables. Le désastre est immense, dans la région de l'Ouest, pour tout ce qui concerne l'alimentation du bétail ; nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine note.

Pour ce qui est des blés, dès que la neige, malheureusement arrivée trop tard, eut libéré la surface du sol après le dégel, la culture eut l'impression d'une catastrophe ; la plupart des départements de l'Ouest indiquèrent plus de la moitié des emblavures comme complètement perdues et une bonne moitié du reste fort endommagée.

Les dégâts apparaissent d'ailleurs très différents suivant les situations et, fait curieux, d'une façon très générale, les emblavures avaient résisté dans les terres très mouillées tandis qu'elles semblaient complètement perdues dans les terres les plus saines.

En fait, nous devons nous en rendre compte, ce n'est pas la température qui est la cause de la catastrophe, mais le fait que les blés, depuis le début de février, ont subi une dose d'engrais azoté (au moins de 150 à 200 kgs à l'hectare) et, pour équilibrer la fumure, 300 à 400 kgs de superphosphate et 150 à 200 kgs de chlorure de potassium ; ainsi fortement nourris, les plants de blés restent tallés vigoureusement et seront encore susceptibles de donner une bonne récolte.

Nous conseillons donc au cultivateur (sauf cas relativement rares où tous les plants apparaissent avec certitude comme complètement perdus) d'attendre au moins la fin du mois de février pour prendre une décision.

D'ailleurs les pluies abondantes tombées depuis le dégel ne permettront pas, dans la très grande majorité des sols de notre région, de pénétrer dans les emblavures avant la fin de janvier pour réensemencer, avec chances de succès, celles qui seraient vraiment trop éclaircies pour pouvoir être conservées.

Les blés étant très beaux et très drus avant les gelées, nous estimons que s'il reste, convenablement réparti, seulement 25 pour 100 des plants l'emblavure mérite d'être conservée et fumée comme nous l'avons indiqué plus haut.

J. VALENTIN, Ingénieur Agronome.



L'ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES, suivant une proposition de loi que vient de déposer M. Alexandre Duval, devrait être porté pour les travailleurs de l'agriculture et les artisans ruraux aux mêmes taux que les allocations familiales prescrites par le décret-loi du 12 novembre 1938.

DEFENSE HORTICOLE : L'Union des Associations Horticoles du Centre tiendra une grande réunion le lundi 30 Janvier, à 9 heures, au Mans, Maison Sociale, place d'Arcole. Tous les syndicats et professionnels de l'horticulture sont invités à y participer.

SALON DE LA MACHINE AGRICOLE : Le 18^e Salon se tiendra à Paris, Parc des Expositions, Porte de Versailles, du vendredi 17 au mercredi 22 Février. Cette exposition comprendra une section de machines nouvelles et d'appareils pour la lutte contre les ennemis des cultures.

LA CONFÉRENCE DU BLE, qui a réuni ces jours derniers à Londres, les délégués de 22 pays producteurs, a étudié le problème du relèvement des prix du blé par le contingentement et les restrictions d'emblavures et le retrait du marché des excédents, afin d'ajuster les disponibilités à la consommation.

LE RESEAU ROUTIER DE FRANCE vient d'être simplifié et ne comprend plus que trois catégories : les routes nationales (à l'Etat) ; les chemins départementaux (au département) et les chemins vicinaux ordinaires, ruraux et communaux (aux communes). La 2^e catégorie est constituée par les anciens chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun qui sont désormais à la charge du seul département, alors qu'ils faisaient jusqu'ici partie des biens des communes...

CENTENAIRE DU MIMOSA : C'est un capitaine au long-cours qui rapporta de St-Domingue, en 1839, les premières graines de mimosa. Il s'acclimatèrent assez rapidement sur la Côte d'Azur. Soigneusement emballés, dans des paniers de roseaux, ils s'expédièrent à travers la France et les pays d'Europe moins favorisés par le soleil.

VERS L'ESPAGNE : 600.000 quintaux de blé français ont été vendus à l'Espagne, l'Office du Blé ayant accepté le principe du financement proposé par le gouvernement espagnol.

EN LYBIE, la colonisation italienne se poursuit activement : un deuxième contingent de 20.000 colons se va installer au cours de l'année et le gouvernement a approuvé l'édification de nombreux centres ruraux nouveaux.

Les Cahiers Généraux de la paysannerie vont paraître

Dans quelques jours vont paraître les Cahiers Généraux de la paysannerie. Très bientôt donc nos syndicats locaux les recevront et pourront les étudier et les remplir.

C'est que dans ces cahiers généraux et que doit-on attendre d'eux ?

Ce sont de simples petits cahiers que nos syndicats locaux auront à remplir : des demandes, des séries de questions. Cela peut paraître bien peu de choses, mais qu'on ne s'y méprenne pas ; c'est toute la vie paysanne qu'ils contiennent ; ce sont toutes nos aspirations que nous pourrions y mettre. Le tableau de notre vie paysanne, de nos difficultés de l'abandon économique et social dans lequel nous sommes.

N'est-ce pas là le meilleur moyen de nous faire connaître, de montrer que nous ne sommes pas les éternels mécontents que l'on s'imagina à la ville ?

Il faut que l'opinion publique nous connaisse, nous les paysans, il faut qu'elle n'ignore plus notre vie, et alors elle se rendra compte de ce qu'est la condition paysanne, et alors

ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE

Cultivateurs !

Votez tous le 5 Février pour la liste d'Union Agricole et de Défense Paysanne

ARRONDISSEMENT DE NANTES

J. DE CAMIRAN, ingénieur agricole, viticulteur-agriculteur à Malsdon, Président de la Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest.

BARDOUL, maraicher au Lion d'Or, Président de la Fédération des Maraîchers Nantais.

P. LUSSEAU, viticulteur, Maire de Monnières.

H. ROBICHON, cultivateur à Bougenais, petit exploitant et apôtre bien connu de la défense paysanne.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUBRIANT

E. DE LA PROVOTÉ, Président du Comice Agricole de Châteaubriant, Président du Syndicat des Eleveurs de la race Maine-Anjou pour la Loire-Inférieure.

J.-Bte LERAY, Président du Comité départemental des Céréales, Président d'Honneur de la Coopérative Agricole de Nantes.

MICHEL, Maire de Mouais, administrateur du Syndicat Central et de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

A. PASGRIMAUD, cultivateur à la Grignonais, Vay,

ASSOCIATIONS AGRICOLES

BARANGER, Président des Caisses Rurales.

GUILLARD PÈRE, maraicher, Vice-Président de la Caisse Régionale Accidents de Bretagne.

DE SESMAISONS, Conseiller Général, Vice-Président du Syndicat Central et de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

MONNIER, Président de la Coopérative Agricole de Nantes.

SAVELLI, ingénieur agronome, la Chapelle-sur-Erdre.

Organisation paysanne

Les paysans répugnent à s'organiser. Ils aiment mieux n'importe quoi de se s'imposer le minimum de discipline nécessaire à la défense de leurs droits.

Il suffit que certains intermédiaires à la conscience très élastique dénigrent les syndicats et les coopératives et pratiquent une concurrence plus ou moins déloyale, pour que toute l'organisation agricole soit ébranlée, sinon jetée à terre.

Au contraire, lorsque dans une commune, quelques cultivateurs intelligents et dévoués veulent éduquer leurs camarades et les grouper pour retirer de leur dur labeur un plus grand profit, on les accuse de pires intentions. Ce sont des arrivistes, des malins, etc.

Camarades paysans, je crois manquer à mon devoir de terrien et de syndicaliste en ne vous rappelant pas quelques vérités essentielles : 1^o La spéculation nationale et internationale a tout intérêt à nous maintenir dans la division, car notre union sera le signe de sa fin ; 2^o ceux qui luttent pour la défense des cultivateurs ne sont pas forcément des ambitieux et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ils sont d'un dévouement admirable, leur principale récompense étant l'ingratitude de leurs camarades et la calomnie.

Et lorsque les choses ont assez duré, le gouvernement et le parlement, histoire de légiférer, se mettent à faire de l'organisation obligatoire. Pourrait-il en être autrement du moment que les intéressés, à cause de leur division, sont incapables de faire entendre leur voix ?

Tous ces inconvénients auraient pu être évités si nous avions su nous grouper volontairement, nos produits se vendraient à des prix rémunérateurs, les lois sociales ne nous ignoraient plus et nous aurions trouvé le maximum de notre liberté.

La véritable organisation paysanne se trouve dans un juste milieu, entre l'individualisme complet et l'étatisme intégral.

En tout cas, ceux qui, envers et contre tout, auront tenté de faire quelque chose en leur faveur, auront la satisfaction du devoir accompli.

René Louis VOIRON, Cultivateur-exploitant (Le Travailleur de la Terre.)

La Page de la Famille et du Foyer

La femme auprès des malades

Un malade soigné selon toutes les règles de l'hygiène, sera bien plus tôt rétabli qu'un autre.

Pour se conformer aux prescriptions d'usage, le malade doit être placé dans une chambre très propre, claire, aérée et aussi peu meublée que possible, conditions qui se rencontrent difficilement dans la plupart des maisons à la campagne, où des familles quelquefois nombreuses, n'ont guère à leur disposition que deux pièces ou trois au plus. On tâchera de combiner les choses pour le mieux, en relevant les rideaux qui entourent les différents lits et qu'on supprime, de manière que l'air se renouvelle facilement et en restreignant, autant qu'on le pourra, si la maladie est contagieuse, le nombre des personnes admises dans la chambre.

Le lit sera l'objet de soins particuliers : il sera aussi bon que possible mais en évitant, cependant qu'il soit trop mou.

Le meilleur lit sera celui auquel on pourra donner à la fois une certaine fermeté pour qu'il ne se déforme pas, et suffisamment moelleux pour que le malade soit parfaitement couché.

Le ménage devra être fait avec le plus grand soin, chaque jour. Comme le sol est toujours carrelé, on prendra un balai ordinaire et un chiffon humide au bout pour laver et enlever la poussière sans qu'elle vole.

La toilette du malade doit être faite tous les matins, plus ou moins complètes, suivant son état.

On lui lavera, à l'eau chaude, la figure, les mains, avec un linge rendu très doux par l'usage, et on essuiera très doucement.

Le plus grand calme doit régner auprès des malades. Celui-ci est d'autant plus nécessaire au malade qu'il sera sous l'influence de la fièvre.

Pendant la visite du médecin, la garde-malade s'efforcera de comprendre les ordonnances qu'il donnera.

PRECAUTIONS A PRENDRE DANS LES CAS DE MALADIES CONTAGIEUSES

La désinfection du linge ayant servi au malade, dans le cas de fièvre typhoïde, scarlatine, rougeole, etc., s'impose absolument. Et voici comment on procédera : à mesure qu'il sortira de la chambre du malade, on mettra ce linge avec de l'eau dans un chaudron pouvant aller sur le feu, et ce n'est qu'après l'avoir fait bouillir pendant une heure au moins, qu'on pourra le mettre en contact avec le linge sale de la maison.

Quant aux déjections du malade, telles que urines, crachats, etc., elles seront versées dans une fosse creusée spécialement, sur laquelle il sera prudent de répandre de loin en loin, de la chaux vive ou une solution de sulfate de cuivre.

ACCIDENTS

Brûlures. — Il y a trois degrés différents de brûlures. Si la partie brûlée devient simplement rouge, sans que la souffrance soit très vive, il s'agit d'une brûlure au premier degré, qui peut être causée par des liquides chauds, les saupiquets et même le soleil.

Un peu d'huile d'olive pure ou d'huile d'olive pure et d'huile d'olive pure, contenant une certaine proportion de chaux étendue sur la partie malade, recouverte aussitôt d'une gaze maintenue par une bande, apportera un soulagement immédiat.

La brûlure au deuxième degré, occasionnée souvent par un liquide gras et bouillant, exigera plus de précautions. La partie brûlée est rouge, gonflée, et il se produit sous la peau un certain nombre de petites ampoules.

On opérera comme dans le cas précédent, seulement l'ouate placée sur la partie brûlée ne devant pas être enlevée jusqu'à complète guérison, il faudra avoir soin de la maintenir toute.



BOUILLABaisse PROVENÇALE

Si votre bouillabaisse se compose en majeure partie de grondin, et que d'autres poissons n'y entrent que comme accessoires, tels que des sardines ou des poissons gras, il vous faut procéder ainsi : mettez au fond d'un poton quelques poireaux coupés assez menu, ajoutez-y de l'huile et le poisson en tranches ; faites roussir en tournant le tout pendant cinq à six minutes, puis mettez un verre d'eau par personne et faites bouillir sur feu très vif, sur feu de bois de préférence, et laissez en ébullition complète un bon quart d'heure.

OMELETTE ARLEQUIN

Cassez 8 œufs dans quatre terrines différentes en les divisant par deux dans chacune d'elles. Dans la première se trouvera un demi-décilitre de pulpe de tomate concentrée ; dans la deuxième deux cuillerées d'épinards blanchis et passés au tamis fin. La troisième omelette se battra avec deux cuillerées de crème double ; quant à la quatrième, elle sera mélangée d'une demi-cuillerée de truffes crues, passées au tamis. Faire cuire séparément les quatre omelettes ; les laisser plates, les dresser sur un plat long, en les faisant chevaucher l'une sur l'autre et les entourer d'un sord de sauce tomate.

LES COMMANDEMENTS DE LA MÉNAGÈRE

Dans ta maison n'enfermeras Tes enfants seuls aucunement.

Allumettes ne laisseras Traîner imprudemment.

D'un bon grillage entoureras Foyer qu'approche ton enfant.

Eau bouillante ne laisseras Dans son chemin un seul instant.

Lampe à pétrole n'empliras Sans bien l'éteindre auparavant.

Jamais ton feu n'vivras Par le pétrole follement.

Ta citerne ne quitteras Sans la fermer soigneusement.

Dans le cuivre ne laisseras Refroidir aucun aliment.

Dans le zinc ne placeras Fruit ou vinaigre inoûsciemment.

Poisons toujours enfermeras Pour éviter triste accident.

Conférence sur la Mutualité

L'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers organise, à l'usage de ses élèves de troisième année, qui se préparent plus spécialement à l'action syndicale et sociale, des cours généraux sur la Mutualité agricole.

Ces cours seront publics et gratuits : ils auront lieu le Samedi, de 14 à 16 heures, de façon à permettre à tous ceux qu'ils intéresseraient d'y venir le plus commodément possible.

En voici le programme.

Samedi 28 Janvier 1939. — Aperçu d'ensemble et historique de la mutualité agricole : M. Jacques Lockhart, docteur en droit, directeur général de la Fédération centrale de la Mutualité Agricole.

Samedi 4 Février 1939. — Principes généraux de l'assurance mutuelle agricole contre les incendies, les accidents, les chutes de grêle et la mortalité du bétail : M. Guillaume de la Selle, ingénieur agricole, directeur des Caisse centrale d'assurances mutuelles agricoles, risques : « Incendie », « Accidents », « Grêle » et « Bétail ».

Samedi 11 Février 1939. — Principes généraux des secours sociaux agricoles et des assurances sociales agricoles : M. Raoul de Warren, docteur en droit, directeur de la Caisse centrale de secours mutuels agricoles et de la Caisse autonome centrale de retraites mutuelles agricoles.

Samedi 18 Février 1939. — Principes généraux des allocations familiales mutuelles agricoles : M. François Jourdain, ingénieur agricole, fondé de pouvoirs de la Caisse centrale d'allocations familiales mutuelles agricoles.

Samedi 25 Février 1939. — Conclusions d'ensemble : M. Jacques Lockhart.

N.B. — Des cours Pratiques sur la mutualité agricole auront lieu à la fin de Février et en Mars : ils seront traités par M. de Saint-Gilles, directeur à Rennes de la Caisse Régionale de Bretagne d'Assurances Mutuelles Agricoles.

Pour tous renseignements, s'adresser : Ecole Supérieure d'Agriculture, 33, rue Rabalais, Angers. Téléphone : 41-55.

TRAVAUX FEMININS Sur des petites robes de lainage...

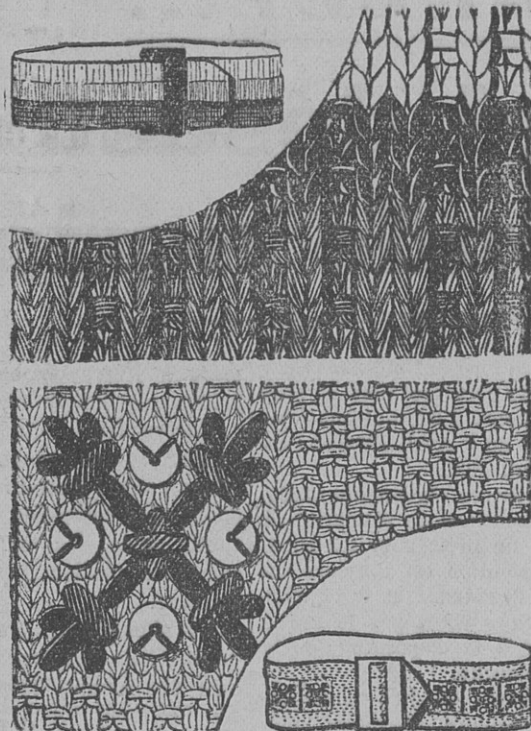
...nos lectrices porteront avec plaisir ces deux ceintures travaillées aux aiguilles.

Le premier modèle se fait avec une laine un peu grosse ou plusieurs brins de laine fine ; le poids total de laine est de 35 grammes. On tricote avec des aiguilles de 3 m/m 1/2 de diamètre (minimum). Exécutée en quatre couleurs, cette ceinture permet d'utiliser des restes de laine. Il serait fol de la combiner en rouge, noir, vert et jaune.

Pour éviter un mécompte, le mieux est de faire un échantillon du point avec la laine et les aiguilles que l'on désire utiliser, sur dix mailles de

La boucle est en galatéite noire. C'est dans le sens de la largeur que se travaille le second modèle (sur 6 cent. 1/2 environ). On compte 23 à 30 grammes de laine citron un peu moins grosse que pour la première ceinture, et que l'on tricote avec des aiguilles de 3 m/m de diamètre.

Il faut faire 3 cent. au point de riz (une maille endroit, une maille envers alternativement en contrariant à chaque rang), puis les bordures seulement au point de riz sur 1 cent. 1/2 à 2 cent. de largeur, et le centre au point jersey. Environ 10 cent. avant la fin de la bande (compter le tour de taille plus le crois qui se



montage et environ 15 rangs de hauteur. Ceci permet de calculer le nombre de mailles à monter suivant le tour de taille et en tenant compte, en plus, du crois qui se fait sur la longueur.

Point : deux mailles à l'endroit, une maille à l'envers, une maille à l'endroit, une maille à l'envers en représentant toujours depuis le début pour le premier rang. Le second rang se exécute tout en mailles à l'envers.

Reprendre sans cesse ces deux rangs.

Sur les trois premiers cent. de hauteur, on augmente d'une maille à chaque cent. de rang puis on tricote trois cent. tout droit et, aux trois cent. suivants, on diminue comme on avait augmenté.

placera sous la boucle), reprendre le point de riz sur toute la largeur, puis diminuer une maille de chaque côté à chaque rang (tricoter deux mailles ensemble) pour achever en point.

Exécuter la broderie au point lancé avec de la laine rouge et violette. Compléter à volonté chaque motif par quatre paillettes mates rouges fixées au moyen de deux petits points en soie violette. La boucle est en bois naturel.

Ces ceintures sont doublées de peau souple ou de feutrine. La doublure est cousue à points perdus sur les bords du tricot préalablement repassés à l'envers et avant de faire la broderie pour le second modèle. Cette doublure soulève le tricot et l'empêche de se déformer à l'usage.

LE SUCRE dans L'ALIMENTATION

Chacun de nos mouvements correspond à une dépense de sucre organique que nous brûlons comme un moteur brûle de l'essence ou du charbon. Si notre cœur bat, c'est qu'il chaque pulsation un peu de glucose est consommé dans l'intimité du muscle cardiaque ; si nous respirons, c'est que nos muscles respiratoires sont alimentés en sucre organique, et c'est lui, encore une fois, qui préside aux mouvements de l'estomac, de l'intestin, aux dilatations et aux contractions des vaisseaux, grands et petits, à toutes les fonctions organiques. La combustion du sucre sera, évidemment, proportionnelle au travail fourni, tout comme il en est pour le combustible d'un moteur quelconque.

Ainsi donc, pour produire de la force, il faut du sucre organique, du glucose. Et ce glucose nous devons le mettre en réserve, l'entreposer sous forme de glycogène dans les muscles et dans le foie.

Voyons d'où il vient, où allons-nous le trouver ? La nature met à notre disposition des ressources immenses, dont, malheureusement, nous ne savons pas toujours tirer tout le parti qu'il faudrait. Trop de gens, même dans la classe ouvrière, aujourd'hui, abusent des aliments carnés, de la viande et des œufs.

Or, on ne fait pas de la force avec des protéines, ni plus exactement, c'est un véritable gaspillage que de leur demander de créer de l'énergie et du travail. Le rôle des protéines dans l'alimentation est un rôle de construction et de réparation des tissus usés, avant tout.

Ce sont les féculents et les sucres, c'est-à-dire les hydrates de carbone, qui assurent le fonctionnement de la machine. Là ils seront utilisés tout comme un combustible minéral et, en brûlant, produiront seulement de l'eau et de l'acide carbonique, lequel sera éliminé par la respiration. Pas de cendres, pas de déchets qui pourraient encrasser nos artères et nos reins.

Parmi les aliments qui nous fournissent des hydrates de carbone, la première place doit être donnée au pain. Chez tous les peuples qui le consomment, le pain a, en quelque sorte, un caractère sacré. C'est le symbole de l'aliment parfait. Il nous apporte à la fois tous les éléments indispensables à la nutrition : des protéines sous forme de gluten, et de l'amidon-féculé, générateur de force et d'énergie. A côté de lui se rangent le riz, dont la consommation est, en vérité, trop minime en regard à ses qualités nutritives, les pâtes de toutes sortes dérivées du froment, et la pomme de terre, très peu riche en protéines, mais contenant une bonne portion de féculé.

Laissons de côté les haricots et les pois, aliments très nutritifs, mais que leur préparation et certains inconvénients inhérents à leur composition condamnent à une utilisation assez restreinte.

On trouvera étrange, peut-être, que nous mettions en tête des aliments sucrés, le lait. Mais cet aliment-type

qui doit suffire à tous les besoins du bébé et de sa croissance, renferme, à côté de sa crème et de sa caséine, une forte proportion d'un sucre particulier (lactose) dont le rôle est considérable. Le sucre de lait, tout comme les autres dont nous allons nous occuper maintenant, ne nécessite aucun travail digestif, alors que les féculents-amidons du pain, du riz, de la pomme de terre, etc., doivent subir des transformations considérables avant de devenir, elles aussi, du sucre.

Le sucre de lait, les sucres des fruits, de betterave, de canne, voire même les sucres formés dans le maltage de la bière, sont immédiatement assimilés, après une légère mutation qui en fait du glucose ; ils sont donc utilisables de suite par l'organisme.

Vous voyez combien est erronée la vieille conception qui faisait du sucre une friandise. L'enfant adore le sucre et le vieillard aussi. Pourquoi ? Parce que à ces deux âges extrêmes de la vie, les fonctions digestives sont réduites et parce que le bébé et le grand-papa trouvent dans les friandises un véritable aliment qui n'impose aucun travail au tube digestif.

Le sucre friandise seulement ? Pourquoi donc en fournissons-nous le soldat dans les marches éreintantes de la grande guerre, où le soldat qui ne peut fournir un effort musculaire considérable ?

Et qu'est-ce donc que ce goutte-à-goutte de Murphy, qui verse une goutte, à chaque seconde, d'eau sucrée, dans l'intestin d'un grand malade, d'un grand blessé incapable de s'alimenter autrement ?

Qu'est-ce donc aussi que ces injections sous-cutanées et intraveineuses de solutions sucrées (glucose) faites à des moribonds, à des malheureux dont le cœur chavire, dont les reins ne fonctionnent plus, dont tout l'organisme fait faillite ?

Friandise ? Non, aliment de premier ordre et que nous n'utilisons pas assez car il nous apporte la force sans imposer aucun travail digestif ; aliment de premier ordre, car il a toutes les qualités savoureuses et s'associe merveilleusement à tous les mets.

On le consomme tel quel, « nature ». On le trouve dans les fruits. On l'associe aux confitures, aux compotes, au riz, à la farine, de mille façons différentes, plus exquises les unes que les autres. Associé au cacao, il nous produit le chocolat. Il édulcore notre café ou notre thé. C'est le passe-partout des tisanes et des potions réfrigérantes.

Et on le calomnie ! Il donne le diabète, disent les bonhommes. Quelle erreur ! L'abus du sucre n'est en aucune façon facteur du diabète.

Il altère les dents et provoque la carie ! Ce qui détermine la carie, ce sont : d'abord le manque de résistance des dents, puis suite d'un déficit minéral ; c'est encore le manque de propreté et la persistance dans la bouche des débris alimentaires qui s'acidifient. Le sucre n'y est pour rien.

Toutes ces histoires ne résistent pas un instant à l'examen.

Les habitations humides

A la campagne, le nombre des habitations humides est considérable. On peut émettre, en principe, l'opinion que c'est le cas du plus grand nombre de celles qui ont été construites depuis plus de cinquante ans. Cela tient à diverses causes : tout d'abord à l'indifférence manifestée par les anciens touchant la nature du sol où devait s'élever la construction. Pour une cause déterminée, on choisissait l'emplacement, fût-ce dans un fond marécageux ou au bord de l'eau et là, sans se préoccuper des risques encourus au point de vue sanitaire, on élevait la maison, le plus souvent même en contre-bas de la route ou de la rivière et sans trop se soucier même de la nature des matériaux employés.

Il arrivait alors, fatalement, que l'eau qui stagnait dans les fonds attaquait les murs qui, élevés souvent en moellons ou en pierres ou briques plus ou moins spongieuses, absorbaient l'humidité et se salpêtraient. Sans doute, la maison durait tout de même, mais les habitants et les meubles en pâtissaient ; les premiers, en ce qu'ils étaient exposés à de graves dangers physiques, tuberculose pulmonaire, rhumatismes, catarrhes, névralgies ; les autres, parce qu'ils se mouillaient et, par conséquent, se désagrégeaient rapidement.

On est revenu un peu, depuis quelques années, de ces déplorables pratiques et l'on s'inquiète davantage de bien construire, après avoir soigneusement assaini le terrain. Le mieux est, évidemment, de bien choisir le sol, c'est-à-dire de prendre de préférence un sol bien perméable qui absorbe rapidement l'eau, tel que sable, grès ou calcaire tendre. Les terres argileuses, calcaires, dures, granitiques, sont mauvaises en ce sens qu'elles retiennent les nappes souterraines.

Mais on n'a pas toujours la possibilité du choix. En ce cas, il est prudent, avant toute chose, d'établir un bon drainage encadrant l'emplacement

ment de la future habitation, de façon à retenir l'eau du sol ou celle qui provient des pluies, et de la dériver vers une mare, un fossé ou un puits spécialement établi à cet effet. Il est certainement préférable de construire sur caves, mais cela n'est pas toujours possible. Il existe des régions où la nature du terrain pendant la mauvaise saison est telle qu'on ne peut envisager, à moins de grands frais, l'établissement de locaux en sous-sol. En ce cas, il faut ne pas hésiter à édifier très au-dessus du niveau de la terre. En fixant le plancher à un mètre de celle-ci, avec un bon sous-bassement de béton et en combinant avec une épaisse couche de maçonnerie, on sera utilement protégé contre l'humidité et, si l'on a soin d'employer pour la construction des matériaux d'excellente qualité, durs, à grains serrés, n'absorbant pas l'eau, on aura une maison offrant la plus large somme de garanties.

Voilà pour les habitations neuves, mais il faut aussi parler des vieilles, de celles où, justement, il serait désirable de supprimer les désagréments de l'humidité. Peut-on y parvenir ? Nous pensons que cela est possible dans une très large mesure. D'abord, répétons ce que nous avons dit plus haut touchant la nécessité absolue d'établir un très bon drainage autour de l'habitation. Si l'on a soin de faire ce travail, d'isoler soigneusement la maison dans une canalisation solide de poteries dérivant les eaux vers le fossé ou la mare, on aura déjà fait beaucoup. Bien entendu, si l'on découvre, en fouillant le sol, l'existence d'une nappe d'eau souterraine, il est indispensable de la détourner nettement par une pente douce vers un point extérieur où elle ne sera pas gênante.

Mais ceci éloignera le mal pour l'avenir et ne réparera pas les dégâts du passé. Les parties basses des murs resteront humides et salpêtrées, c'est-à-dire malpropres et malsaines. Il est un moyen d'y remédier. Il consiste à masquer ces sous-bassements par des plaques de fibro-ciment, mélange d'amiant et de ciment Portland qu'on trouve dans le commerce du bâtiment et que tout le monde peut poser sans difficulté. Ces plaques ont un centimètre d'épaisseur et existent de la grandeur nécessaire. On commence par clouer sur le vieux mur à recouvrir des bandes de fibro-ciment de trois ou quatre centimètres de large qui serviront de support aux plaques qu'on clouera dessus ensuite, de façon à ce qu'elles recouvrent complètement la partie abîmée par l'humidité. La bande a pour but, en effet, de laisser à l'intérieur un vide d'un centimètre environ pour la circulation indispensable de l'air entre le vieux mur et le fibro-ciment. Pour faciliter cette circulation, on percera en outre, de mètre en mètre, aux quatre coins, un petit trou de forêt d'un demi-centimètre de diamètre.

Après cette opération, vous pourrez être tranquille, le fibro-ciment étant imperméable, fera obstacle à la sortie, à l'intérieur, de l'humidité de la muraille. Il ne vous restera plus qu'à faire poser par le menuisier une baguette moulure en haut, une petite plinthe en bas et de faire peindre le tout. Le local sera net et propre. Nous signalons toutefois que le fibro-ciment reçoit mal la peinture s'il n'est pas revêtu, au préalable, d'une préparation spéciale qu'on trouve chez tous les marchands de couleurs.

En dehors de ce procédé, il existe des enduits hydrofuges, mais nous considérons qu'ils n'offrent pas, à beaucoup près, les qualités isolatrices et de propreté parfaite du fibro-ciment.

Ajoutons qu'il est très recommandable d'étendre en même temps, sous le carrelage, une épaisse couche de bon mâchefer qui est un isolant et un absorbant de premier ordre.

Jean D'ARAUDE, Professeur d'Agriculture.

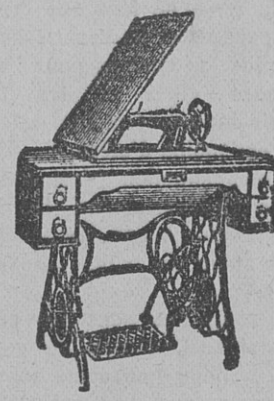
Préparation Militaire Automobile

L'Automobile-Club de l'Ouest (Société S.A.S.) nous informe que pour sa session de préparation militaire en vue de l'attribution aux candidats au certificat d'aptitude à l'emploi d'automobiliste militaire, 11 jeunes gens vont suivre les cours qui vont avoir lieu, sous la direction du Maréchal des Logis Peuziat, instructeur.

Nous rappelons que cette organisation est placée sous le haut patronage du Service d'Education Physique et de Préparation militaire.

Pour tous renseignements complémentaires les intéressés peuvent s'adresser au bureau nautais de l'Automobile-Club de l'Ouest, 33, rue de Strasbourg.

Machines à Coudre



Vous pouvez, Madame, par notre entremise, vous procurer une excellente machine, aux meilleures conditions. Questionnez-nous, 3, Place de la Petite-Hollande, Nantes.

CONSEILS pratiques

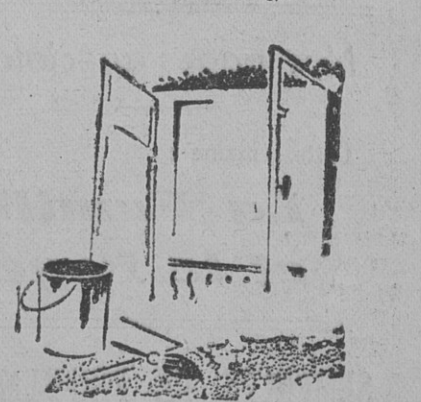
— Pour nettoyer la durure des carreaux, il faut commencer par frotter légèrement avec une brosse douce, afin d'enlever toute la poussière qui s'incruste généralement dans les creux des moulures ; puis, avec un petit pinceau, vous nettoyez l'ensemble au moyen d'une solution d'eau de savon ordinaire.



Lorsqu'il s'agit de cadres plus fins, aux moulures délicates et aux ornements, mélangez deux blancs d'œufs battus dans 15 à 20 grammes d'eau de javel. Frottez le cadre et essuyez ensuite avec une peau de chamois douce et propre.

— Pour faire disparaître l'odeur de peinture fraîche qui persiste malgré portes et fenêtres ouvertes, je vais vous indiquer trois méthodes que vous pourrez employer avec succès :

D'abord, jetez quelques poignées de foin dans unseau d'eau que vous placerez au milieu de la pièce.



Après ce système, véritablement simple, en voici un autre un peu plus compliqué : faites brûler des baies de genévrier sur un petit réchaud allumé dans la pièce fraîchement repeinte.

Enfin une dernière solution, qui est souvent utilisée par les peintres, consiste à placer plusieurs récipients contenant de l'acide sulfurique ; point n'est besoin, il faut l'ajouter, de faire un usage abondant de ce liquide dangereux à manier, car 125 à 150 grammes sont largement suffisants.

LA VILLETTE

Lundi 16 Janvier 1939 Jeudi 19 Janvier 1939

COURS OFFICIELS	
Espèces	Poids vifs
Bœufs	10.00 8.10 6.90 11.10
Vaches	9.80 7.70 6.30 11.90
Taureaux	8.20 7.60 7.00 8.90
Veaux	15.20 13.40 11.60 17.10
Moutons	19.80 15.80 12.40 20.80
Porcs	13.14 12.14 9.14 13.72
Brebis	de 9.70 à 13.00

(1) Cours officiels.

COURS OFFICIELS	
Espèces	Poids vifs
Bœufs	10.00 8.10 6.90 11.10
Vaches	9.80 7.70 6.30 11.90
Taureaux	8.20 7.60 7.00 8.90
Veaux	15.20 13.40 11.60 17.10
Moutons	19.80 15.80 12.40 20.80
Porcs	13.14 12.14 9.14 13.72
Brebis	de 9.70 à 13.00

(1) Cours officiels.

Paris-La Villette, 16 janvier.

Gros bovins

Arrivages : 3569 bœufs, 2348 vaches, 490 taureaux ; réserve vivante : 968 ; introduction directe aux abattoirs : 751 ; renvoi : 420 bœufs, 455 vaches, 90 taureaux.

(Cours à la livre de viande nette).
Bœufs. — Blancs : extra, 5.20 à 5.50 ; 1^{re} qualité, 4.90 à 5.10 ; grossiers, 4.30 à 4.80 ; gros bœufs, 4.60 à 5 ; gris de l'Ouest extra, 4.50 à 4.80 ; bons gris, 4.10 à 4.40 ; ordinaire, 3.60 à 4 ; brets, 4.10 à 4.40 ; extra, 4.50 à 4.80 ; bons, 4 à 4.40 ; ordinaires, 3.50 à 3.80 ; grossiers toutes provenances, 3.50 à 3.70.
GENÈSES. — Extra blanches, 5.30 à 5.90 ; rouge, 4.60 à 5.30 ; grise, 4.60 à 5.20 ; ordinaire, 4.40 à 4.60.
VACHES. — Jeunes : 1^{re} qualité, 4.50 à 4.90 ; bonnes, 3.60 à 4.20 ; vieilles, 2.90 à 3.50 ; viandes, 1.90 à 2.40.
TAUREAUX. — Brets, 4.40 à 4.90 ; jeune, 4.10 à 4.50 ; grossiers, 3.50 à 4.

Veaux

Arrivages : 1924 ; réserves vivantes : 761 ; introduction directe : 1.555.
VEAUX. — Tourangeaux extra, 7.40 à 7.80 ; ordinaire, 6.80 à 7.30 ; manœuvres extra, 6.80 à 7.20 ; autres bons, 6.70 à 7.60 ; ordinaire, 6.30 à 7.20 ; angoumois, 6.50 à 7.20 ; brets, 5.70 à 6.40 ; veaux de service, 5.80 à 6.40 ; brouillard, 5.80 à 6.40 ; petit veau de ferme, 1.70 à 2.40 ; extra des meilleures provenances, 7.90 à 9.

Ovins

Arrivage : 12.141 ; réserve vivante, 2.470 ; introduction directe, 1.552 ; renvoi, 80.
AGNEAUX. — Laitons extra, Loiret, 9.90 à 10.50 ; croisés, 9.10 à 10.40 ; Dishley, 9.80 à 10.50 ; brets, 8.40 à 9.30 ; vendéens, 8.30 à 9.10.
MOUTONS. — Poitou, 7.40 à 8.20 ; Dishley, 7.70 à 8.40 ; maraichins, 7.20 à 7.50.
BREBIS. — Poitou, 5.40 à 6 ; Dishley, 5.70 à 6.20 ; vieilles brebis, 4.40 à 4.80.

Porcs

Arrivages : 1.251 ; réserve vivante : 1.250 ; introduction directe, 3539 ; renvoi : néant.
PORCS. — Porcs maigres extra, 9.50 à 9.60 ; bons maigres Ouest, 9.40 à 9.50 ; cochons épaïs Ouest, 9 à 9.40 ; gros gras, 8.60 à 9 ; petit, 8.30 à 8.70 ; font de parquette, 8.20 à 8.60 ; craonnais, 9.50 à 9.60 ; vendéens, 9.40 à 9.60.
COCHES, 6.80 à 7.40.

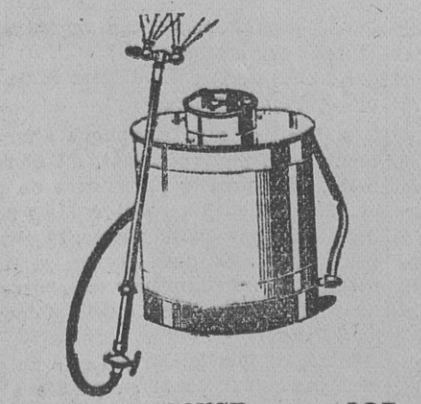
A l'Immaculée

Nous apprenons qu'un jeune agriculteur du village de Villeneuve en l'Immaculée, près Saint-Nazaire, père de cinq enfants, a été saisi jusque dans ses meubles et literie, pour raison d'assurances sociales.

La vente est prévue pour le 24 janvier, à 13 heures. De nombreux agriculteurs, de tous points du département, se feront un devoir d'y assister, — compte tenu des difficultés et calanques qui frappent déjà durement nos campagnes.

Pulvérisateurs à dos

Indispensables dans toute exploitation ; pour le traitement des arbres fruitiers, la destruction des mauvaises herbes dans les blés, la lutte contre le doryphère, le traitement de la vigne, la désinfection des étables, écuries, etc... Contenance 15 litres, fabrication très robuste.



En CUIVRE ROUGE225»

En CUIVRE PLOMBE.....245 »

Prix nets pour nos adhérents, appareils à prendre à nos Bureaux ou départ Nantes.
Ces prix ne seront valables que jusqu'à épuisement des quantités retenues.

Nous pouvons fournir en supplément :

Rampe plombée pour l'acide :

A 3 jets.....49 fr.

A 4 jets.....58 fr.

Allonges de lances pour arbres fruitiers :

Longueur 0 m 50.....15 fr.

Longueur 1 m 00.....25 fr.

Longueur 1 m 50.....35 fr.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS, C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

La Vie Syndicale

SAUTRON

Dimanche 22 janvier, à 7 h. 15, après la messe, salle Musset, à Sautron, réunion des membres du Syndicat. Conférence agricole par M. Fauré. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

LE LOROUX-BOTTEAUX

Lundi 23 janvier, à 7 h. 30 du soir, salle du Patronage, assemblée générale annuelle des membres du Syndicat Agricole et Viticole du Loroux-Botteaux.

MM. Marcel Chauveau, administrateur du Syndicat Central et de la Coopérative, Fauré et de Dreugy, prendront la parole.

La réunion se terminera par une séance de cinéma sonore et parlant, instructive et gratuite.

Tous les adhérents sont cordialement invités avec leur famille.

Le Président : J. M. SIMONNEAU.

LOUDON

Jeudi 26 janvier, à 7 h. 30 du soir, salle Baudouin, Café de la Mairie, réunion des Membres du Syndicat.

M. Fauré prendra la parole.

Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

LA BOISSIÈRE-DU-DORÉ

Vendredi 27 janvier, à 7 h. 30 du soir, salle paroissiale, La Boissière. Assemblée générale des Membres du Syndicat.

MM. Marcel Chauveau, administrateur du Syndicat et de la Coopérative, Fauré et de la Garanderie, Ingénieur agricole, prendront la parole.

A l'issue de la réunion, séance de cinéma instructive.

Tous les adhérents sont priés d'y assister.

SYNDICAT CANTONAL DE PONTCHATEAU

Dimanche 29 janvier, à 9 heures du matin, salle du Café Sarzeaud, à Pontchâteau, assemblée générale des Membres du Syndicat.

MM. Jean de Frémont, président de la Coopérative Centrale, et Fauré, prendront la parole.

Tous les adhérents sont priés d'y assister.

Le Président : E. Orlaud.

SAINT-GILDES-DES-BOIS

Dimanche 29 janvier, à 11 h. 15, après la grand-messe, Hôtel des Voyageurs, face à l'église, réunion des membres du Syndicat.

MM. Jean de Frémont et Fauré prendront la parole. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

THOUARÉ

Mardi 31 janvier, à 7 h. 30 du soir, au bourg de Thouaré, grande réunion de défense agricole.

MM. Marcel Chauveau, administrateur du Syndicat et de la Coopérative, président des producteurs de Chanvre et d'Ostier, et Fauré, prendront la parole.

Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

LA CHEVROLIÈRE

Jeudi 2 février, à 7 h. 30 du soir, salle du Patronage, à la Chevrolière, assemblée générale des membres du syndicat local.

M. Fauré prendra la parole.

Tous les adhérents sont priés d'y assister.

Le Président : J.-B. Guillon.

Un préjugé

On entend encore des cultivateurs formuler cette étrange affirmation : « Tous les engrais se valent ». C'est aussi faux que si l'on disait : « Tous les aliments se valent ». L'eau, le vin, le pain, la viande, la salade, peuvent-ils indifféremment se remplacer ? A ce compte, on se contenterait de l'élément le meilleur marché : l'eau, et, à moins d'être gourmand, on pourrait vivre à bon compte.

L'alimentation n'est malheureusement, ou plutôt heureusement, pas chose aussi simple, il en est de même du problème de l'emploi des engrais.

Quels sont les besoins de nos terres ? Il leur faut, le plus souvent, tout à la fois : acide phosphorique, potasse et azote ; si l'on veut donc facilement la proportion de ces éléments, on peut, par exemple, employer le superphosphate et le Potazote ; ce dernier engrais, association parfaite de la potasse et de l'azote, aujourd'hui bien connu depuis près de dix ans que son illustre créateur, Georges Claude, a mis au point sa fabrication ; le Potazote, engrais français, dont le tonnage s'accroît d'année en année, et dont le succès extraordinaire n'est discuté par personne ; engrais maintenant classique, qui vous donnera des excédents de rendement qui paieront largement l'avance que vous aurez faite en l'achetant.

LA PÉDOLOGIE

Le moment est sans doute venu de familiariser un peu le praticien agricole avec ce terme nouveau, qui se traduit exactement par « science des sols », mais qui désigne une étude spéciale des terres cultivées créées il y a près de cinquante ans par des savants russes.

Cette conception nouvelle de l'étude des sols a fait en France ses premiers pas dans les dernières années.

Les travaux de M. l'inspecteur général Demolon, de M. Franck de Ferrière, etc., et la mise en train d'une carte pédologique sous la direction de M. le Conservateur Oudin, de la station de recherche de l'Ecole Forestière de Nancy, ont avancé la question d'une telle manière qu'il convient maintenant d'attirer l'attention de nos nouvelles notions de la genèse de nos sols cultivés parmi ceux qui le cultivent.

Le pédologue, comme le définissait si heureusement M. Demolon dans son récent rapport des Journées des Engrais, est en réalité l'histoire naturelle des sols.

Evidemment la géologie nous donnait autrefois des bases sur les roches mères qui restent toujours nécessaires sur l'origine des terres arables, mais pour les connaître mieux il était indispensable de tenir compte des autres facteurs qui avaient contribué à leur formation, c'est-à-dire le climat (pluies, température, évaporation), la végétation, etc., et leurs mécanismes physico-chimiques.

Les analyses chimiques et physiques qui furent depuis cinquante ans le seul moyen d'appréciation, demandaient à être interprétées, et cela n'était pas toujours des plus faciles.

Pour comprendre mieux les propriétés des sols, leurs qualités et leurs possibilités culturales, il fallait davantage.

La Pédologie est un nouveau pas en avant vers ces connaissances. Indiquer comment cette nouvelle science est née, par quels procédés techniques de laboratoire, on poursuit l'étude des profils pédologiques, nous entraînerait hors des cadres de cet article qui a seulement pour but de faire connaître succinctement aux praticiens le mot et la chose.

Il suffit de dire que le profil pédologique n'a rien de commun avec le profil géologique.

Il ne s'agit pas ici d'étudier les couches géologiques profondes, domaine de la géologie, mais uniquement de quelle manière se déplacent les substances composant le sol cultivé. Dans ces conditions, le profil pédologique n'intéresse qu'une profondeur de 2 mètres au maximum et souvent beaucoup moins.

La Pédologie ouvre de nouveaux horizons sur la technique d'emploi des engrais, qui doit varier avec le climat et le type du sol. Elle permet d'intéressantes études sur le développement des systèmes radicaux. Elle donne aussi le moyen de diagnostiquer les causes d'infertilité physique de certains sols, qui ne sont pas corrigées par les engrais, etc.

En définitive, la pédologie ouvre aux agronomes un nouveau champ d'action, en apportant à la technique de la fertilisation une base d'expérimentation et des possibilités d'interprétation plus sûres par l'association de ces méthodes modernes d'analyse des sols à la cartographie spéciale dont on poursuit la création tant en France que dans son empire colonial.

A. GAULT, Ingénieur agricole.

Soins à donner aux blés atteints par l'hiver

Les fortes gelées de fin 1938 ont nui beaucoup à la végétation du blé en jaillissant les racines des jeunes plants ou en les détachant de la terre. Le blé souffrira alors à un tel point que les champs deviendront complètement jaunes.

Quel sera l'état de santé des blés lorsqu'ils auront atteint la période critique du tallage ? Nul ne peut le dire. Ce que l'on sait, c'est qu'ils sont pour l'instant très déprimés et éclaircis et qu'en admettant même que la période à venir soit clémente, des mesures doivent être envisagées d'urgence pour les « remonter ».

Pour leur donner de la vigueur et pour combler les vides qui existent, les cultivateurs auront recours au moyen infaillible qui leur est bien connu et familier : l'emploi du nitrate de soude du Chili.

A ce sujet, qu'il nous soit permis d'évoquer un souvenir. En 1928, après un hiver rigoureux, riche en brusques alternatives de gel et de dégel, M. P. Masseron, président du Syndicat des Agriculteurs de la Mayenne, disait : « On a constaté une véritable résurrection des blés qui semblaient totalement détruits en fin d'hiver et qui ont donné des rendements très satisfaisants avec une application de Nitrate de soude. »

A circonstances semblables, action analogue. Le Nitrate du Chili, en satisfaisant d'une façon parfaite à la faim d'azote qui va se manifester, en provoquant un tallage abondant, réalise une « résurrection » des blés et calmera les craintes des cultivateurs.

Mais il faut, de toute évidence, qu'il soit distribué en temps opportun et dans des terres propres.

« Pour le blé, a écrit le savant Professeur de l'Ecole de Grignon, M. Brégnier, la moyenne des observations place ici (à l'Ecole de Grignon) le nitrate de soude en tête des engrais azotés de printemps ; depuis les premiers travaux de Dehérain, il en est ainsi. Nous nous sommes donc attachés à tirer de cet engrais le maximum de profit. Maintenant, le doute n'est plus permis, le fait est admis par tous ceux qui nous ont suivis : les applications hâtives sont infiniment préférables aux applications tardives ; on double parfois l'efficacité de l'engrais par un épandage approprié. »

Puisque le blé se nourrit surtout au moment du tallage, c'est avant le tallage qu'il faut appliquer le Nitrate du Chili (généralement en février).

Cette année, il y aura avantage à faire un premier épandage dès à présent pour redonner de la vitalité au blé.

Producteurs de blé ! Le pessimisme que vous avez manifesté après le froid doit disparaître. Par des soins judicieux (roulages, nitrages, etc.), des ruées des plantes indésirables par le procédé Rabat, hersage, etc., vous pouvez obtenir une excellente récolte. Souvenez-vous de l'hiver 1928-29, des résultats qu'obtinrent les bons cultivateurs !

R. GUYOT, Ingénieur agronome.



Au Comité national de propagande en faveur du vin

Le Comité s'est réuni récemment sous la présidence de M. Barthe, et a entendu le rapport de M. de Lantay, directeur, sur l'activité de cet organisme.

En lisant cette étude on s'aperçoit que la propagande s'exerce par les manifestations les plus variées, et que le Comité, chaque année, cherche à grouper de nouveaux concours et à toucher de nouvelles catégories de consommateurs de plus en plus nombreuses.

Poursuivant sa campagne auprès des hôteliers et cafés, le Comité a décidé d'intensifier la surveillance du prix du vin dans les hôtels et d'organiser une active propagande dans les restaurants, en accord avec l'hôtellerie et en collaboration avec le Comité des fromages.

Il a, d'autre part, décidé de poursuivre son action en faveur du vin chaud. Il a déjà fait installer de nombreux appareils distributeurs, et le succès qu'ils ont rencontré auprès du public permet de fonder de grands espoirs sur cette forme de consommation. On compte d'ailleurs intensifier en installant des appareils dans les stations de sports d'hiver et en développant la distribution de vin chaud dans les casernes, notamment dans les formations de l'Est et de la ligne Maginot.

Le train routier de propagande vient d'être doté par le ministère de l'Agriculture d'un nouveau camion à gazogène, et l'on pourra ainsi conduire l'action en faveur du vin et du gaz des forêts.

Naturellement, en 1939, comme les années précédentes, le Comité participera au Salon des Arts ménagers. Le décor du stand est déjà à l'étude et l'on peut être assuré que l'exposition connaîtra un succès au moins analogue à celui des années précédentes.

D'ailleurs le Comité prend part à de nombreuses autres manifestations commerciales, notamment aux Foires de Paris, de Lyon, de Marseille et de Lille.

A côté de cette propagande purement commerciale, le Comité cherche à faire des adeptes parmi les médecins, et c'est ainsi qu'il a été constitué le groupement des médecins amis du vin qui ont tenu à se faire les défenseurs des qualités hygiéniques et thérapeutiques du vin.

Dans le même ordre d'idées, le groupe des architectes amis de la cave s'est récemment formé. On espère ainsi que les immeubles modernes auront maintenant des caves où le vin pourra se conserver, et qu'ainsi, les citadins ne seront plus obligés d'aller acheter leur vin au dépôt de vins le plus proche.

De même, le Comité a obtenu que les buffets autour desquels sont décernés les grands prix littéraires.

Nous rappellerons que l'invention de notre ami M. A. Cogné, à Roche-Blanche par St-Herblon (Loire-Inférieure) peut vous permettre de réaliser une grosse économie de main-d'œuvre, ainsi que de rapatrier du dossier, pour attacher vos vignes sur fil de fer.

Cette invention consiste, comme nous l'avons déjà indiqué, en petits anneaux métalliques, très faciles à placer et pouvant servir indéfiniment. Ils se font en trois tailles et se vendent respectivement 12, 13 ou 14 frs le kilo.

Pour notices, ou commandes, s'adresser au Syndicat, ou de préférence, directement à notre Adhérent : M. A. Cogné, à Roche-Blanche.

Viriculteurs !

Nous rappellerons que l'invention de notre ami M. A. Cogné, à Roche-Blanche par St-Herblon (Loire-Inférieure) peut vous permettre de réaliser une grosse économie de main-d'œuvre, ainsi que de rapatrier du dossier, pour attacher vos vignes sur fil de fer.

Cette invention consiste, comme nous l'avons déjà indiqué, en petits anneaux métalliques, très faciles à placer et pouvant servir indéfiniment. Ils se font en trois tailles et se vendent respectivement 12, 13 ou 14 frs le kilo.

Pour notices, ou commandes, s'adresser au Syndicat, ou de préférence, directement à notre Adhérent : M. A. Cogné, à Roche-Blanche.

Aux éleveurs, après les grands froids de Décembre 1938

Les grands froids qui ont sévi dans notre pays pendant 10 à 12 jours à partir du 18 décembre et par lesquels le Bonhomme Hiver a voulu nous montrer qu'il savait toujours manifester sa vitalité, s'il est fait la joie des amateurs de ski et de chasse au canard sauvages ou à la bécasse, ont été beaucoup moins bien accueillis par la grande foule de ceux qui, moins favorisés, n'ont vu, là, qu'une phase supplémentaire des difficultés de l'existence.

En particulier, les cultivateurs ont constaté avec inquiétude que leurs réserves fourragères pour le bétail (choux, betteraves, navets, etc.) étaient souvent devenues inutilisables du fait des gelées très vives venant ajouter leurs méfaits à ceux d'une sécheresse anormale quelques mois plus tôt.

Les vendeurs de tourteaux, riz, aliments mélangés, etc., vont probablement y trouver leur affaire, mais on ne saurait trop engager les cultivateurs à solliciter avec une attention particulière leurs prairies, cet hiver, en vue des prochaines récoltes. Les prairies ont, en effet, souffert de la basse température ; il va falloir qu'elles soient convenablement, sans parcimonie, alimentées en matières fertilisantes, pour bien répartir au réveil de la végétation, et donner rapidement un fourrage abondant.

On devra donner la préférence à une fumure complète, apportant en une seule fois, ce dont l'herbe est gourmande, c'est-à-dire : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, dans des proportions et sous une forme adaptée à la culture envisagée.

Parmi les engrais complets qui s'offrent à la culture, citons spécialement l'un d'entre eux qui nous paraît tout à fait indiqué sur prairies : le PHOSAMO normal. Il présente les principaux avantages suivants :

1°) C'est une véritable fabrication, résultat d'un des derniers progrès de l'industrie des engrais ; il est obtenu non pas par simple mélange de matières premières, mais par une réelle combinaison chimique de telle sorte que la plus petite particule de l'engrais contient les 3 éléments fertilisants essentiels ; ceux-ci sont donc absorbés en même temps par la plante ; première raison d'une bonne nutrition.

2°) Les éléments fertilisants existent dans le PHOSAMO sous une forme particulièrement assimilable : par exemple phosphate d'ammoniaque pour l'azote et l'acide phosphorique, et phosphate de potasse pour la potasse et l'acide phosphorique. Dans ces conditions, dès que la première pluie a détrempé le sol dans la zone d'implantation de l'herbe, celle-ci se dispose à l'alimentation qu'elle réclame toute prête à être absorbée.

3°) Les proportions de ces 3 éléments répondent d'une façon satisfaisante aux exigences des prairies. L'azote, dont l'action sera progressive, soutient, permet à l'herbe de bien se développer après les rigueurs de l'hiver, dès le réveil de la végétation, et d'être fournie. L'acide phosphorique, qui agit sur la proportion la plus grande, donne à la valeur à la prairie, améliore la flore en favorisant notamment la multiplication des légumineuses et fournit ainsi un fourrage nutritif, car c'est l'élément qui est le plus nécessaire aux animaux pour la formation de leur squelette. Dans les régions où l'acide phosphorique fait défaut, le bétail se développe mal ; on l'attribue à la carence en phosphore, et non à la carence en azote.

Nous pensons donc que l'éleveur qui fera appel au PHOSAMO normal, dans les prochains jours, pour « revigorer » et « engraisser » ses prairies, sera bien inspiré et s'assurera les meilleures chances de procurer à son bétail un fourrage abondant et nutritif.

Bien entendu le PHOSAMO donne également d'excellents résultats sur les plantes racines fourragères : betteraves, carottes, navets, etc., comme aussi sur Céréaliers.

Si donc, les blés ou avoines ont été gelés à tel point qu'il faille les resemencer pour semer une avoine de printemps à la place, n'hésitez pas à apporter au sol, au moment de semer, un fût de Phosamo Riche, si la fumure d'automne a été épuisée, ou une dose importante de Phosamo normal, si la fumure d'automne a été faible.

H. GARNIER, Ingénieur Agronome.

